

Leudelange, le 20 janvier 2023.



A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 6 février 2023 à 08,30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, route de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

- 1) **Approbation de l'ordre du jour ;**
- 2) **Présentation du plan pluriannuel de financement 2023 – 2026 ;**
- 3) **Présentation des résultats de l'analyse des déchets municipaux ménagers – résultats spécifiques pour les communes du SIDOR ;**
- 4) **Divers et informations.**

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.